

**PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS DE LA PHASE
DE PRÉFIGURATION DE LA PLATE-FORME ARTS, SCIENCES, TECHNOLOGIES**

**Document préparatoire à la consultation du 29 mai 2007
à la MSH Paris Nord de 14H30 à 16H30, 4 rue de la Croix Faron, 93210 Saint Denis**

Afin de mieux situer le projet qui sera présenté en détail le 29 mai prochain et pour préparer la consultation des équipes sur les choix d'équipements, ce court texte rappelle brièvement ses origines et objectifs, expose le nouveau contexte et propose des éléments d'analyse générale de l'évolution des filières image et son du secteur des industries culturelles.

Un projet original

L'idée de la mise en œuvre d'une plate-forme technologique dédiée aux « Arts, Sciences, Technologies » apparaît dans le *Rapport de la faisabilité de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord* établi, en décembre 2001, par Pierre Moeglin avec la collaboration de Didier Fassin où ses orientations générales sont esquissées.

Dès l'origine, quoique distincts, les deux projets sont ainsi très fortement liés et complémentaires, constituant une initiative duale. Si la MSH Paris Nord est une structure uniquement dédiée à la recherche dont les industries culturelles constituent l'un des deux axes spécifiques d'intervention, la plate-forme AST prolonge et complète son action dans ce secteur en développant des initiatives en matière de veille technologique, de transfert de connaissances, de développement ou d'innovation. Elle le fait en conformité avec l'objectif général des plates-formes technologiques qui est de favoriser le rapprochement entre les PME et les structures d'enseignement et de recherche publics en privilégiant la diffusion des innovations. Les deux projets ont été validés par les pouvoirs publics et ont bénéficié d'un financement conjoint dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région.

A la base du projet de PFT AST on trouve le constat de l'insuffisance des équipements propres des structures de recherche et de formation publiques dédiés aux sciences des arts, déjà notoirement en état de sur-utilisation. Un constat qui complète celui de la multiplicité des équipes concernées au sein d'institutions différentes. L'objectif initial de l'équipement de la PFT AST est donc clairement celui d'une infrastructure technique propre et mutualisée, à même de fournir des services complémentaires de l'existant, tant en direction des structures d'enseignement et de recherche que des PME et PMI du secteur. Il met principalement l'accent sur les aspects communication et audiovisuel ainsi que sur ceux liés aux arts du spectacle en privilégiant l'innovation (par exemple en proposant des dispositifs immersifs visuels et sonores). L'avant-projet a été élaboré en concertation avec des équipes de recherche et de formation d'Ile de France et plus particulièrement du département de Seine Saint Denis et a recueilli un accueil de principe favorable des instances de décision des établissements

d'enseignement supérieur et des lycées professionnels concernés. L'étude d'opportunité et de faisabilité réalisée par Jacques Rubenach et fondée sur les résultats de ces concertations a conduit en 2003 à la labellisation de la PFT AST par le ministère chargé de l'éducation et de la recherche.

Une phase nouvelle

Le projet actuel se situe dans le droit fil de ces orientations. La PFT AST va s'installer à la rentrée prochaine dans des locaux provisoires en cours de réaménagement dans la Halle Montjoie grâce au concours de l'université Paris 13. Ces locaux permettront d'entrer dans une nouvelle phase du projet, une phase de préfiguration active du fonctionnement définitif avec la MSH, avant que la PFT ne s'installe dans les futurs bâtiments communs dont la réalisation est, elle aussi, entrée dans une phase active. Ce changement conduira aussi la PFT à institutionnaliser davantage sa démarche en formalisant, notamment avec les universités Paris 8, Paris 13 et la MSH Paris Nord, les partenariats nécessaires à cette nouvelle étape de son action.

L'implantation provisoire reproduit à échelle très réduite (sur 250 m²) le programme définitif : les locaux comprendront un plateau d'environ 50 m², des salles de montage et de projection et quelques bureaux. Un appel d'offres va être lancé pour l'acquisition de l'équipement de ces locaux. La consultation de ce 29 mai a pour objectif d'amender, de compléter, d'améliorer un premier travail exploratoire, réalisé avec l'aide d'un expert extérieur. Les lignes qui suivent décrivent l'esprit général qui a présidé à ce travail préparatoire. La réunion du 29 mai ira plus loin dans l'exposé des solutions techniques envisagées.

Une approche innovante

Les équipements sont destinés à favoriser des productions expérimentales de recherche ou de formation mais également à jouer un rôle de « jardin d'acclimatation technologique » pour permettre aux très petites entreprises du secteur de se familiariser avec la dématérialisation des productions numériques et le fonctionnement en réseau. Ces équipements ne peuvent pas, c'est une évidence, être pensés indépendamment des évolutions majeures qui remodelent le secteur professionnel. Il est donc important d'en proposer ici les grandes lignes d'analyse.

Le secteur des industries culturelles, et plus particulièrement les filières concernées sous toutes leurs formes par l'image, le son et le multimédia, connaissent en effet des transformations profondes liées au recours aux technologies informatiques et à leur fonctionnement en réseau. Celles-ci constituent un véritable changement de culture. Quoique d'ores et déjà bien engagées, ces évolutions s'étaleront nécessairement dans le temps. Dans cette perspective, les changements observés actuellement ne constituent que la première partie d'un processus long et complexe.

Les équipements proposés prennent en compte cette situation qui se caractérise notamment par :

- de nouveaux outils mis sur le marché à un rythme très soutenu alors même que leur développement n'est pas complètement stabilisé, entraînant une phase importante de post-développement, nécessitant souvent des adaptations relevant des techniques les plus sophistiquées
- une prise de risque importante et permanente (conséquence directe de cette première caractéristique) pour un secteur industriel constitué de PME et contraint

de renouveler ses équipements à un rythme très rapide, sans commune mesure avec celui connu antérieurement. Risque considérablement aggravé pour les plus petites de ces PME qui n'ont pas les moyens de faire en propre la veille technologique et les développements techniques nécessaires.

- Un clivage qui tend à apparaître dans la structuration économique du secteur en conséquence de la baisse des coûts des équipements. Clivage entre, d'une part, des solutions très haut de gamme (et donc fort coûteuses) orientées vers la très haute qualité qui s'accompagnent d'une concentration croissante dans le secteur des sociétés offrant de tels services ; d'autre part, des solutions moins exigeantes, issues d'évolutions d'équipements du segment institutionnel, et qui concernent plutôt les applications documentaires ou d'actualité, la communication d'entreprise, les déclinaisons multimédia, les productions expérimentales ou de recherche, les environnements virtuels de création. Ce second secteur correspond à des structures industrielles plus légères et flexibles, voire même à l'émergence de micro-entreprises retrouvant un mode de fonctionnement plus artisanal.

Si les chaînes de télévision et les grands acteurs du secteur ont d'ores et déjà mis en place des processus de travail et des actions de formation correspondantes, cette dématérialisation des supports et ces modes de fonctionnement en réseau suscitent beaucoup d'interrogations chez les autres acteurs, producteurs indépendants, structures associatives, équipes expérimentales et de recherche... Comment, concrètement, travaille-t-on sans cassette (ou tout autre support physique) tout au long d'une chaîne de fabrication et de traitement ? Comment se familiariser avec les nouvelles procédures ? Comment se former ou comment trouver des personnels compétents pour ces nouveaux dispositifs ?

Dans ces conditions, les équipements auront pour fonction, d'une part, d'offrir des services opérationnels couvrant aussi complètement que possible la chaîne de production vidéo et son, d'autre part de constituer une plate-forme de démonstration, d'expérimentation et de validation des technologies, des méthodes et des usages « en situation », de manière à mutualiser aussi les connaissances (des rencontres « retour d'expérience » et la mise en ligne de notes et guides techniques sont envisagées) ; enfin, de favoriser tant les productions expérimentales issues des travaux de recherche que les innovations en matière de formation.

Le projet est naturellement conçu de telle manière que les équipements prévus pour l'installation provisoire de la Halle Montjoie seront réutilisables dans l'installation définitive (à la seule exception limitée des éléments liés à l'implantation physique tels que câblages internes, grill pour l'éclairage...).

L'accès à ces équipements se fera sur la base de projets d'action, validés par un comité d'orientation de la PFT AST qui sera créé dans le nouveau cadre partenarial en cours d'étude. Le dépôt des projets pourra se faire au fil de l'eau et selon une procédure légère et rapide. Pour les entreprises ou les structures associatives non directement liées à des projets de recherche ou de formation, des règles d'accès seront définies en concertation avec la profession, en partenariat avec le Pôle audiovisuel, cinéma et multimédia du Nord Parisien, afin d'éviter tout risque de concurrence déloyale vis-à-vis des professionnels concernés.